

Annexe 9 : Procédure obligatoire relative au contrôle visuel d'isothermie d'un petit conteneur de moins de 2 m³

DEROULEMENT DU CONTROLE VISUEL D'UN CONTENEUR

Il est recommandé au détenteur d'un lot à contrôler d'utiliser les critères définis dans cette procédure pour isoler préalablement les conteneurs non conformes.

Le contrôle visuel est réalisé soit par l'opérateur habilité d'un centre de tests (test unitaire), soit par l'auditeur du Cemafroid sur les conteneurs représentatifs du lot présenté par le centre de tests.

L'auditeur vérifiera la cohérence d'évaluation des centres de tests par contrôle de dossiers lors des audits de renouvellement d'habilitation.

L'auditeur ou le centre de tests habilité:

- Dénombre les conteneurs présentés aux tests,
- Procède à une inspection visuelle extérieure et intérieure des conteneurs et identifie les non-conformités éventuelles en fixant la criticité (NC majeure ou mineure) conformément au tableau de la page suivante.

Un conteneur est jugé non conforme s'il présente au moins une non-conformité majeure, ou s'il présente plus de trois non conformités mineures. Dans le cas d'un conteneur non-conforme au niveau du contrôle visuel, les essais de maintien en température requis pour les petits conteneurs réfrigérants ne sont pas réalisés. Si un conteneur réfrigérant satisfait aux critères de contrôle visuel, les essais de maintien en température sont réalisés.

Points de contrôle	Critères de vérification	Criticité de la Non conformité
Plaque ATP		
N° d'agrément ATP, le type de l'engin, marque (IN, IR, ...), date d'expiration d'agrément	Présence de la plaque, de sa lisibilité et de la présence des informations réglementaires requises et validité de l'agrément	Non-conformité majeure : absence de plaque Non-conformité mineure : chiffre ou lettre illisible
Plaque d'identification (constructeur)		
Pays du constructeur, nom et raison sociale du constructeur, marque et type, n° de série, mois et année de fabrication	Présence de la plaque avec les informations réglementaires requises Lisibilité des informations	Non-conformité majeure : absence de plaque ou d'informations Non-conformité mineure : chiffres ou lettres illisibles
État visuel de la caisse		
Parois extérieures et intérieures ne doivent pas remettre en cause l'isothermie et l'étanchéité du conteneur.	Pas de fissures ou de craquelures importantes des parois extérieures et intérieures. Pas de détériorations importantes du conteneur. Pas de déformation de la caisse.	Non-conformité majeure : si taille des fissures craquelures importantes (l'isolant est visible). Déformation remettant en cause l'étanchéité de la caisse. Qualité technique de la réparation. Non-conformité mineure : mauvais état visuel (isolant non visible)
Porte		
Joint. Mécanisme.	Bon état des joints : pas de déchirure Ouverture et fermeture correcte de la porte.	Non-conformité majeure : joint déchirés ou absent. Dysfonctionnement du système de fermeture des portes, manque d'étanchéité. Non-conformité mineure : manœuvre difficile de la fermeture sans mise en cause de l'étanchéité
Autres		
En cas d'équipement spécifique	Présence de l'équipement considéré	Non-conformité mineure : absence ou défaillance de l'équipement
Écoulement et bouchon le cas échéant	Présence	Non-conformité majeure : perte des bouchons

RAPPORT DE CONTROLE VISUEL D'ISOTHERMIE D'UN CONTENEUR DE TRANSPORT SOUS TEMPERATURE DIRIGEE

Le rapport type figure à la suite.

RAPPORT DE TEST EN VUE D'UNE DEMANDE DE RENOUELEMENT D'ATTESTATION CONTROLE VISUEL D'ISOTHERMIE			
Nom du centre :		Opérateur :	
		Date :	
N° de centre :		N° Dossier	
Nom du détenteur :		Coefficient K (PV) :	
PETIT CONTENEUR DE MOINS DE 2 m ³			
Numéro du conteneur			
Constructeur			
Modèle			
Volume du conteneur			
Rapport d'essai			
Mois et année de fabrication			
	Conforme	Non-conformité mineure	Non-conformité majeure
Mécanisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
État des joints	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Étanchéité porte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Panneau intérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Panneau extérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation ATP (présence de la plaque)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation ATP (lisibilité de la plaque)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plaque d'identification (présence et information)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plaque d'identification (lisibilité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conformité du conteneur	<input type="checkbox"/> conforme <input type="checkbox"/> non-conforme		
Signature de l'opérateur :	Signature du responsable :		
Commentaires			

Un exemplaire doit être conservé par le centre de tests et un exemplaire doit être remis au propriétaire du conteneur.

